
Programme de Français

Sommaire

INTRODUCTION

Les langues étrangères sont enseignées dès le premier cycle de l'enseignement de base en tant qu'outils de communication et moyens d'accès direct aux productions de la pensée universelle et ce qu'elle véhicule comme techniques, théories scientifiques et valeurs civilisationnelles, afin de préparer les jeunes à suivre leur évolution et à y contribuer d'une manière qui permette à la fois d'enrichir la culture nationale et d'assurer son interaction avec la culture universelle .

C'est en référence à cette finalité qu'est défini le statut des langues étrangères dans la loi d'orientation de l'éducation et de l'enseignement scolaire n° 80-23 juillet 2002

Article 9
« L'école est appelée essentiellement à donner aux élèves les moyens :
- ***de maîtriser la langue arabe, en sa qualité de langue nationale ;***
- ***de maîtriser deux langues étrangères au moins.***

Etant la première langue étrangère étudiée par l'élève tunisien, **le français** devra contribuer à sa formation intellectuelle, culturelle et scientifique.

Il sera pour l'élève un moyen complémentaire pour :
- communiquer avec autrui ;
- découvrir d'autres civilisations et cultures et se situer par rapport à elles ;
- accéder à l'information scientifique et technique.

1- L'APPROCHE PAR COMPETENCES

L'enseignement/ apprentissage du français repose sur les principes et les concepts de l'approche par compétences, approche qui vise l'acquisition par l'élève de compétences durables, susceptibles de l'aider à communiquer dans des situations de plus en plus complexes.

L'approche par compétences permet :

- de donner du sens aux apprentissages en faisant travailler l'élève dans le cadre de situations significatives pour lui
- de rendre les apprentissages plus efficaces en
  - mettant l'accent sur ce qui est fondamental
  - garantissant une meilleure fixation des acquis
  - aidant à mobiliser les savoirs, savoir-faire et savoir-être antérieurs
  - évaluant de façon continue les acquis en vue de remédier très vite aux insuffisances
- de fonder les apprentissages ultérieurs.

1-1- Les principes

Cinq principes fédérateurs, liés à l'apprentissage, sous-tendent l'approche par compétences .

PRINCIPE 1 : ***« Le tout n'est pas la somme des parties.*** »

Ce principe développe l'idée que le maître doit aller au-delà de la juxtaposition des apprentissages en permettant aux élèves de réaliser des activités favorisant l'intégration de leurs acquis pour en assurer une réelle maîtrise et garantir le développement de compétences.

PRINCIPE 2 : « ***Tout n'a pas la même importance.*****»**

Ce principe véhicule l'idée que ce qui est nécessaire et essentiel à un niveau d'études donné peut ne plus l'être à un autre niveau, d'où la nécessité de hiérarchiser les compétences visées d'un niveau à l'autre et de n'évaluer que ce qui est fondamental (compétence de base) et donc indispensable à la poursuite des apprentissages ultérieurs.

PRINCIPE 3 : ***« Même le plus compétent commet des erreurs*****.»**

Ce principe développe l'idée qu'apprendre c'est « se donner le droit à l'erreur ». Cela implique non seulement de tolérer un taux d'erreurs mais de fixer un seuil d'erreur acceptable pour les apprentissages fondamentaux , seuil en deçà duquel on ne peut attester la maîtrise de la compétence.

PRINCIPE 4 : « ***Ce qui distingue le professionnel expert de celui qui ne l'est pas réside, notamment, dans son pouvoir efficace à remédier.*****»**

Ce principe suppose qu'apprendre c'est «avancer, changer, évoluer…». Des événements divers peuvent, cependant, empêcher ce changement (notion mal comprise, mal intégrée, mal appliquée, confondue avec une autre, etc.). Pour que l'enseignant puisse soutenir l'apprentissage de ses élèves, les épreuves d'évaluation qu'il aura à construire doivent lui permettre d'identifier la nature des erreurs commises pour établir un diagnostic sur les difficultés rencontrées et mettre en place des stratégies de remédiation adéquates.

PRINCIPE 5 : « ***Ce qui est significatif pour l'enfant résiste mieux à l'usure du temps.*****»**

On veillera donc à construire des situations d'apprentissage, d'entraînement ou d'évaluation qui aient du sens pour l'enfant et qui lui permettent de découvrir l'aspect utilitaire des acquis. On n'oubliera pas que ce qui a du sens pour l'enfant se trouve, non seulement dans les situations de la vie quotidienne, mais aussi dans l'univers de l'imaginaire.

N. B. Des exemples illustrant, chacun des cinq principes de l'A.P.C. figurent dans « les compétences à l'école », guide de l'enseignant.

1-2- Les concepts

- **Une compétence** est la capacité de mobiliser et d'intégrer un ensemble, suffisant à un moment donné, de savoirs, de savoir- faire et de savoir-être pour résoudre diverses situations-problèmes nouvelles, familières et significatives.

Une compétence est en fait un savoir-agir en situation.

Exemple

« Produire un énoncé pour raconter un événement que l'on a observé pour en informer un destinataire donné ». Cette activité suppose la mobilisation et la coordination de plusieurs capacités et connaissances.

- **Une compétence transversale** est la capacité de mobiliser et d'intégrer un ensemble, suffisant à un moment donné, de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être **communs à plusieurs disciplines** pour résoudre diverses situations-problèmes nouvelles, familières et significatives.

Exemples

« Communiquer de façon appropriée ; exploiter l'information ; exercer sa pensée critique ; travailler en équipe… ».

- **Une compétence terminale** est la capacité de mobiliser et d'intégrer à l'intérieur d'une même discipline un ensemble de compétences disciplinaires (*composantes de la compétence terminale*) préalablement maîtrisées pour résoudre diverses situations-problèmes nouvelles, familières, significatives et complexes à la fin d'une période déterminée (un degré ou un cycle).

Exemple : *la compétence terminale en lecture au 1er cycle*

Intégrer les mécanismes de base de la lecture pour :

- lire des textes courts et variés

- rendre compte oralement ou par écrit de sa compréhension d'un texte.

- **Une composante de la compétence terminale** (**compétence disciplinaire**) est la capacité de mobiliser et d'intégrer un ensemble, suffisant à un moment donné, de savoirs, de savoir- faire et de savoir-être liés à la discipline (Lecture, Ecriture et Expression orale) pour résoudre diverses situations-problèmes nouvelles, familières et significatives.

- **Une capacité** est l'aptitude à exercer une activité (cognitive et / ou gestuelle).

Exemples

Identifier, établir des relations, comparer, émettre des hypothèses, lire, écrire, composer et décomposer…

- **Un objectif spécifique** est le résultat de l'exercice de la capacité sur un contenu. Il se traduit par un comportement observable et évaluable .

Exemples

- Identifier les deux constituants de la phrase simple.

- Composer une phrase à partir d'éléments.

- **Un contenu** (les connaissances) est une portion de matière. C'est l'objet de l'activité, les savoirs sur lesquels vont porter les apprentissages.

Exemples : *les verbes du 1er groupe, les adjectifs qualificatifs, la graphie « p »…*

1-3- Les principales caractéristiques de l'approche :

1-3-1- Une démarche intégrative*

«La pédagogie de l'intégration repose sur la mise en place d'un processus d'apprentissage qui ne se contente pas de cumuler des connaissances et savoir-faire mais qui permet de mobiliser ces connaissances et savoir-faire pour résoudre des situations-problèmes qui ont du sens pour l'élève».

Ce processus met donc en relation aussi bien des notions propres à une discipline que des savoirs communs à d'autres disciplines ou encore des savoirs «sociaux » (interactions et capacités relationnelles).

1-3-2- Un enseignement /apprentissage différencié*

Chaque élève apprend un peu à sa manière. Certains élèves privilégient «l'écoute » (les auditifs) comme porte d'accès aux savoirs, savoir-faire et savoir-être ; d'autres préfèrent le «voir» (les visuels) ; d'autres encore préfèrent le « toucher ». Il y a aussi ceux qui ont besoin d'un temps plus ou moins long pour réfléchir…Compte tenu de cette diversité et pour garantir l'égalité des chances à tous les élèves et permettre à chacun d'eux de progresser selon son rythme et ses potentialités, il revient à l'enseignant de respecter, dans la mesure du possible, le rythme de chacun en se montrant inventif et en mettant en œuvre des procédures pédagogiques à la fois rigoureuses et variées permettant aux apprenants de tirer le maximum de profit.

1-3-3- Une pédagogie active centrée sur l'apprenant

Article 2 de la loi d'orientation : L'élève est au centre de l'action éducative .

Dans le cadre d'une approche par compétences, l'élève occupe une place centrale dans le processus pédagogique. On veillera donc à :

- tenir compte des besoins des élèves, de leur âge, de leurs capacités et de leur rythme de travail ;
- les motiver en appréciant et en valorisant leurs efforts ;
- éveiller leur curiosité ;
- stimuler leur imagination ;
- tirer profit de l'erreur dans le processus d'apprentissage ;
- développer l'esprit d'équipe dans la réalisation d'activités de groupe et de projets : de classe, d'écriture (voir page 28).

1-3-4- Un enseignement / apprentissage de type communicatif

L'une des fonctions privilégiées de la langue est la communication. Comme cette dernière se pratique plutôt qu'elle ne s'enseigne, il est indispensable, dans une classe, de créer les conditions optimales encourageant les échanges inter-élèves.

Dans cette perspective, l'enseignement du français doit viser avant tout à développer chez l'élève la capacité d'utiliser la structure, la tournure, la formule à produire, l'énoncé qu'il faut en fonction de la situation de communication, du sujet dont on parle et du rang social du destinataire du message.

Cependant, le fait de privilégier les pratiques langagières et la compétence de communication n'exclut pas la réalisation d'activités visant l'exploitation de certaines règles spécifiques, dans le but de les fixer progressivement : cela serait de nature à améliorer la qualité des énoncés produits par les élèves.

* L'intégration et la pédagogie différenciée sont développées dans les documents suivants : Les compétences à l'école, Les modules de formation n° 2 et 3.

2- ORGANISATION GENERALE DES APPRENTISSAGES

Le choix du module comme mode d'organisation des activités d'apprentissage répond aux exigences suivantes :

- éviter une progression linéaire des apprentissages ;
- suivre une progression spiralaire des apprentissages qui permet des retours fréquents sur les notions étudiées pour leur consolidation et leur enrichissement ;
- répartir d'une façon équilibrée les contenus d'apprentissage (savoirs, savoir- faire) sur l'ensemble de l'année ;
- prévoir des moments spécifiques pour chaque type d'activités (exploration-structuration-intégration- évaluation) ;
- articuler les différentes activités ;
- évaluer périodiquement les acquisitions.

2-1- Les thèmes

Les thèmes sont choisis en fonction des valeurs éducatives qu'ils véhiculent. Ils constituent des contextes dans lesquels l'élève évolue et font intervenir plusieurs apprentissages effectués dans le cadre d'une ou de plusieurs disciplines. Les thèmes retenus seront traités tout au long des six premières années de l'enseignement de base (en arabe et en français).

L'exploitation de ces thèmes amènera l'apprenant :

- à avoir une représentation du monde qui l'entoure qu'il apprendra à relativiser et/ ou à critiquer ;
- à s'approprier des valeurs et des attitudes qui lui permettront de s'intégrer et de vivre en société.

Les thèmes retenus dans ce programme sont fédérateurs de sous- thèmes (centres d'intérêt). lesquels sous- thèmes serviront de support favorisant la réalisation des compétences visées et de fil conducteur au module et ce, à travers les situations de communication et les projets qui seront proposés aux élèves. Les thèmes retenus sont les suivants :

a / Santé et bien- être

L'élève fait preuve de prévention, d'hygiène, de sécurité et de bien- être.

Exemples de sous- thèmes : *l'hygiène alimentaire et corporelle- le sport…*

b / Environnement

L'élève découvre l'environnement dans lequel il évolue et joue un rôle dans la protection, la conservation et l'amélioration de cet environnement.

Exemples de sous-thèmes : *la vie en famille- la pollution- la protection de l'environnement- les nuisances sonores…*

c / Médias et nouvelles technologies

L'élève apprendra :

- à exercer son esprit critique sur les documents numérisés qu'il aura consultés ;
- à utiliser les nouvelles technologies (T.I.C.) pour réaliser une recherche simple.

Exemples de sous-thèmes *: la télévision- l'ordinateur-le journal- internet…*

d / Paix et tolérance

L'élève respecte les valeurs de paix et de tolérance et apprend à vivre avec les autres.

Exemples de sous-thèmes : *les relations de bon voisinage- l'intégration à l'école (élèves de milieux différents, élèves handicapés…)*

e / Solidarité et citoyenneté

L'élève agit en conformité avec son identité culturelle, ses droits et ses devoirs.

Exemples de sous-thèmes *: l'amitié- l'entraide- le civisme- les droits de l'enfant*

f / Travail et loisirs

L'élève reconnaît la valeur :

- des métiers ou professions exercés dans la société ;
- du travail et de son impact positif sur la vie personnelle, professionnelle et sociale ;
- des loisirs dans l'équilibre et le développement de la personnalité.

Exemples de sous-thèmes : *les métiers - les professions- les vacances- les excursions...*

g / Culture et découverte du monde

L'élève découvre progressivement d'autres cultures.

Exemples de sous-thèmes *: les voyages- les rencontres- les activités culturelles- les arts…*

h / Initiative et projet

L'élève parvient à réaliser seul ou en groupe un projet répondant réellement à ses besoins ou à ceux du groupe.

Exemples de sous-thèmes *:*

- un coin de lecture - la correspondance scolaire – un journal écrit et/ ou électronique- une mini-entreprise : coopérative scolaire, chorale, conseil de classe…

2-2- Compétences visées

2-2-1 – Les compétences transversales

Les compétences transversales sont par définition plus englobantes que les compétences à acquérir dans une discipline donnée.

Elles s'exercent dans plusieurs situations et contextes et sont mobilisées dans différentes disciplines.

Exemple : *La compétence méthodologique qui consiste à «mettre en œuvre des méthodes de travail efficaces (organiser son travail, gérer le temps…)», sera mobilisée par l'élève chaque fois qu'il aura à effectuer un travail et ce quels que soient la discipline concernée (math, sciences, langue…) et / ou le domaine visé (sportif, culturel).*

Les compétences transversales trouvent leur contexte de réalisation dans les différents thèmes étudiés.

Ces compétences sont visées dès le début de l'apprentissage et se réalisent tout au long du premier cycle de l'enseignement de base (six années) dans des situations problèmes de complexité croissante. Elles seront à développer et à évaluer globalement.

Les compétences transversales retenues dans les programmes du 1e cycle de l'enseignement de base (toutes disciplines confondues, en arabe comme en français) sont classées en quatre catégories. Elles sont de l'ordre

- de la communication ;
- de la méthodologie ;
- de l'individuel et du social ;
- de l'intellectuel.

Ordre	Compétences transversales	Composantes des compétences transversales
de la communication	**Communiquer de façon appropriée**	• Ecouter les autres. • Prendre la parole et s'exprimer de façon compréhensible. • Utiliser le registre de langue adéquat.
méthodologique	Mettre en œuvre des méthodes de travail efficaces	• Planifier son travail : gérer son temps. • Bien présenter son travail. • Adopter une stratégie (démarche) appropriée à la tâche demandée. • Faire des choix et les justifier.
	Exploiter les technologies de l'information et de la communication (T.I.C.)	• Utiliser les T.I.C. pour accomplir une tâche : - faire la saisie d'un texte - chercher des informations en vue de les intégrer dans une production - envoyer un émail.
individuel et social	**Travailler en coopération**	• Définir des règles de vie pour le groupe-classe • Respecter les règles de vie au sein de la classe. • Exercer des responsabilités individuellement ou au sein d'un groupe. • Vivre ensemble. • Planifier un travail avec les autres. • Effectuer un travail avec les autres. • Ecouter l'autre et tenir compte de ses propos. • Accepter de modifier sa position en fonction de celle de l'autre. • Evaluer (apprécier sa participation et celle de ses pairs à chacune des étapes du travail et accepter d'être évalué).
	Réaliser un projet	• S'inspirer de ce qui est lu, vu, entendu ou reçu pour concevoir un projet. • Réaliser un projet individuel en relation avec l'enseignement du français (conception, planification, réalisation, évaluation). • Faire le descriptif d'un projet. • Participer activement à un projet de classe et/ ou d'école en mobilisant ses compétences disciplinaires et ses compétences transversales. • Présenter un projet.

Ordre	Compétences transversales	Composantes des compétences transversales
intellectuel	**Exploiter l'information**	• Rechercher et sélectionner l'information, savoir consulter et utiliser un fichier, un plan simple, un mode d'emploi, un dictionnaire… • Organiser ou réorganiser les informations recueillies. • Utiliser l'information pour mener à bien une tâche, un projet…
	Résoudre des problèmes	• Identifier les composantes de la situation de communication. • Formuler des hypothèses et les vérifier. • Suivre une démarche appropriée pour résoudre un problème et décrire cette démarche.
	Exercer sa pensée critique	• Porter un jugement. • Exprimer un avis personnel. • Analyser une situation et prendre position.

2-2-2- Les compétences terminales

Les trois compétences terminales suivantes, parce que terminales, constituent les compétences les plus intégrantes du programme de français. Ces trois compétences doivent être maîtrisées par l'élève au terme du 1er cycle de l'enseignement de base correspondant aux quatre années d'apprentissage de la langue française.

* Enoncés des compétences terminales

Compétence terminale liée au savoir-communiquer oralement : écouter, comprendre, parler.

Intégrer les acquis : savoirs, savoir-faire et savoir être, dans des énoncés oraux cohérents et intelligibles pour : - manifester sa compréhension d'un message oral ; - rendre compte d'un événement de la vie quotidienne ; - communiquer avec autrui dans le cadre d'une situation significative.

Compétence terminale liée au savoir-lire.

Intégrer les mécanismes de base de la lecture pour lire des textes variés et rendre compte de sa compréhension.

Compétence terminale liée au savoir-écrire.

Intégrer les acquis : savoirs, savoir-faire et savoir être, pour produire des énoncés écrits variés et cohérents.

2-2-3- Les composantes des compétences terminales (ou compétences disciplinaires)

Chacune des trois compétences terminales se subdivisent en composantes (compétences disciplinaires).

Compétence terminale liée au savoir-communiquer oralement

Les composantes :

- Ecouter l'autre
- Manifester sa compréhension d'un message oral
- Intégrer les acquis liés aux règles de prononciation du français
- Intégrer les acquis liés aux règles de fonctionnement de la langue
- Etablir un contact social

Compétence terminale liée au savoir-lire

Les composantes :

- Intégrer les mécanismes de base nécessaires à une lecture vocale intelligible
- Mettre en œuvre des stratégies de lecture pour construire le sens d'un texte
- Apprécier une œuvre complète

Compétence terminale liée au savoir-écrire

Les composantes :

- Intégrer les acquis liés aux règles de fonctionnement de la langue
- Mettre en œuvre des stratégies d'écriture *(planifier, mettre en texte, réviser)*

2-2-4- L’enseignant

a/ Son rôle

La mise en place de l’approche par compétences confère un rôle essentiel à l’enseignant. Il est le « **maillon fort** » de cette approche, le chaînon qui établit le lien entre le programme et l’élève. Ce rôle fondamental est à sa portée, compte tenu de ses compétences et de son expérience.

b / Sa formation

L’enseignant est appelé à investir ses connaissances, son expérience et ses pratiques pédagogiques en tenant compte des principes de l’approche ainsi que des concepts qui la sous-tendent et à prendre en charge sa propre formation.

c / Ses attitudes

*** à l’école**

L’enseignant est partie prenante de la vie **de** l’école et de la vie **à** l’école. Aussi est-il invité à adhérer pleinement au travail d’équipe et à respecter les règles qui en découlent, à savoir :

- la concertation permanente avec ses collègues ;
- la participation à l’édification de projets d’école ;
- la collaboration à des tâches communes (entre maîtres d’une même école, d’un même degré…) ;
- l’établissement de liens entre les principaux partenaires de l’action éducative et particulièrement les parents…

*** en classe**

Dans sa classe, le maître est appelé à :

- créer les conditions qui favorisent la réussite des élèves : les apprentissages réussis doivent beaucoup au climat de confiance créé par l’adulte ;
- passer du statut d’enseignant «*dispensateur de savoir* » par moments (notamment lors des apprentissages structurés) à celui de «*personne-ressource* » à d’autres moments (lors des travaux de groupes /de recherche…) ;
- devenir partenaire de ses élèves dans la construction et la réalisation de projets de classe ;
- introduire des techniques d’animation permettant à l’élève de devenir acteur de sa formation ;
- prendre des initiatives.

*** à l’égard des parents**

- entretenir des relations permanentes avec les parents pour les tenir informés des progrès réalisés ou des difficultés persistantes de leur(s) enfant(s)
- établir avec eux une forme de partenariat pour les impliquer dans la vie de l’école.

3- LES CONTENUS : CARACTERISTIQUES GENERALES

Le contenu linguistique comprendra trois volets :

* un contenu grammatical déterminé sous forme de catégories morpho-syntaxiques ;
* un contenu discursif déterminé sous forme d’objectifs de communication ;
* un contenu lexical déterminé essentiellement en référence aux thèmes inscris au programme ainsi qu’à la fréquence d’emploi des mots.

Ces contenus seront véhiculés par des supports variés : sonores, visuels, audio-visuels, numérisés et différents types de textes.

Le choix de ces supports devra permettre à l’élève de rendre compte d’événements de la vie quotidienne, de découvrir progressivement certains aspects de la vie en France (et dans d’autres pays) et de la culture de ce pays.

Tableau de mise en correspondance des compétences avec les contenus

Les compétences, composantes, objectifs spécifiques (habiletés) et contenus présentés dans ce tableau de façon linéaire, doivent être envisagés en interaction les uns avec les autres.

3-1- Compétence terminale liée au savoir -communiquer oralement	Liens avec les compétences transversales
Intégrer les acquis : savoirs, savoir-faire et savoir-être, dans les énoncés oraux cohérents et intelligibles pour : - manifester sa compréhension d'un message oral ; - rendre compte d'un événement de la vie quotidienne ; - communiquer avec autrui dans le cadre d'une situation significative.	Les situations d'interaction sont des occasions d'apprendre à vivre ensemble, à communiquer de façon appropriée et à résoudre des problèmes en collaboration avec ses pairs.

Le code utilisé

* Les pointillés (…) signifient que l'apprentissage a été abordé au cours de l'année mais pas nécessairement maîtrisé : niveau de sensibilisation.
* La croix (x) signifie que l'apprentissage doit faire l'objet d'activités structurées destinées à en assurer l'acquisition.
* Les deux croix (xx) signifient que l'apprentissage se situe au niveau de l'approfondissement.
* Les parties en grisé correspondent aux données concernant indifféremment le 2e et le 3e degrés.

L'oral - 1 – Réception / compréhension

Composantes de la compétence terminale	Objectifs de communication / Objectifs spécifiques (habiletés)	Contenus et supports	2ème degré	3ème degré	
			3e/4e	5e	6e
Ecouter l'autre	* Apprendre à écouter l'autre, à être attentif à ce que dit l'autre * Respecter le tour de parole et le temps de parole de l'autre.	* des chants * des poèmes * des consignes de travail * des dialogues : saynètes/sketchs * des contes * des proverbes * des anecdotes * des histoires drôles * Expression corporelle * Mime * Dessin * Consignes de travail * Réponses à des questions			
Manifester sa compréhension d'un message oral	* Réagir en fonction des informations reçues en : - reformulant un énoncé - résumant un énoncé - exécutant une consigne				

L’oral - 2 - Production et interaction

Composantes de la compétence terminale	Objectifs de communication / Objectifs spécifiques (habiletés)	Contenus et supports	2ème degré	3ème degré	
			3e/4e	5e	6e
Intégrer les acquis liés aux règles de prononciation du français	* Articuler correctement les phonèmes du français. * Réciter un poème de façon expressive. * Interpréter un chant en respectant la mélodie française.	* Sons propres au français opposés à des sons arabes exemples : [y/u]- [y/i]- [p/b]- [f/v]… * Opposition : [∂/e] * Opposition voyelles orales / voyelles nasales : [a/â]- [o/ô]- [e/ε]… * Opposition voyelles nasales : [â/ô] * Opposition voyelle ouverte / voyelle fermée [ej/œj]- (eil/euil)… * Voyelle fermée + r-[εr/œr] (er/eur)			
		* Prononciation des nombres à 2 chiffres suivis d’un nom commençant par une voyelle ou par une consonne.	….	x	
		* Prononciation des nombres à 3 chiffres suivis d’un nom commençant par une voyelle ou par une consonne.		x	xx
	* Respecter les liaisons et les enchaînements.	* Le e caduc (jouerai / pâtisserie). * Les liaisons obligatoires. * L’enchaînement consonantique, vocalique			
	*Respecter l’intonation correspondant à des énoncés déclaratif, interrogatif, exclamatif et impératif.	* L’intonation déclarative exclamative interrogative impérative.			

L'oral - 3 -

Composantes de la compétence terminale	Objectifs de communication / Objectifs spécifiques (habiletés)	Contenus et supports	2ème degré	3ème degré	
			3e/4e	5e	6e
Etablir un contact social	* Informer / s'informer . * Demander/ donner des informations.	* Dialogues/ saynètes			
	* Donner / demander des nouvelles de quelqu'un. * Réagir à une demande d'information.	- Comment vas-tu ?…	….	x	xx
	* Accueillir/ remercier / s'excuser.	-Merci / je te/vous remercie , pardon , excuse(z)- moi…	….	x	xx
	* Saluer quelqu'un / prendre congé de quelqu'un.	- Bonjour, bonsoir, salut ! au revoir, à bientôt	….	x	xx
	* Exprimer un sentiment.	- Avoir de la peine/ du chagrin	….	x	xx
		- Etre content /heureux/ fou de joie/ triste/	….	x	xx
		peiné/ effrayé…	….	x	xx
	* Adapter son discours à la situation de communication.	- Les éléments constitutifs d'une situation :			
		* qui parle ? à qui ? pour dire quoi ? dans	….	x	xx
		quelles circonstances (temps, lieu)	….	x	xx
		* emploi des formules de politesse : s'il vous plaît, merci, je voudrais…	….	x	xx
		* le tutoiement, le vouvoiement	….	x	xx

Composantes de la compétence terminale	Objectifs de communication / Objectifs spécifiques (habiletés)	Contenus et supports	2ème degré	3ème degré	
			3e/4e	5e	6e
Etablir un contact social	- Raconter.	* Contextes variés : histoire simple, événement	….	x	xx
		- Structure du récit (situation initiale, intermédiaire et finale)	….	x	xx
	- Décrire une personne, un animal, un lieu, un état, une action, un comportement.	- Structure d’un énoncé descriptif (portrait, paysage…) : du générique au spécifique	….	x	xx
	- Exprimer un ordre, une interdiction.	- Il faut / il ne faut pas	x	xx	
		- On doit / on ne doit pas	….	x	xx
		- L’impératif (forme affirmative et négative)	….	x	xx
	- Porter un jugement sur un comportement, une action, un fait.	* C’est bien / c’est mal / c’est injuste / c’est gentil / c’est méchant	….	x	xx
	- Justifier une action/ un comportement…	* Parce que, car, à cause de	….	x	xx
	- Prendre position : * donner un avis personnel	* Les phrases simples, les phrases à la forme impersonnelle	….	x	xx
	* émettre des hypothèses	* Dire que, penser que, croire que, affirmer que…	….	x	xx
	* exprimer l’accord / le désaccord/ le refus/ une préférence.	* Etre pour / être contre / accepter / refuser / préférer	….	x	xx

Composantes de la compétence terminale	Objectifs spécifiques (habiletés)	Contenus et supports	2ème degré	3ème degré	
			3e/4e	5e	6e
Intégrer les acquis liés aux règles de fonctionnement de la langue		*** La phrase à présentatif**			
		C'est + GN / voilà + GN / voici + GN	xx		
		C'est + adverbe + adjectif	….	x	xx
	* Utiliser les différentes structures de la phrase simple.	Il y a + GN/ il y a + GN (nom + adjectif)	….	x	xx
		Il y a + GN + pour + GN, etc.	….	x	xx
		*** La phrase à verbe être / avoir**	….	x	xx
		GN + Verbe être + GN/GNP/ adjectif			
		GN + Verbe avoir + expansion.			
		*** La phrase sans complément**	….	x	xx
		GN + Verbe			
		*** La phrase à complément direct (c.o.d)**	x	xx	
		GN + V+GN			
		*** La phrase à complément indirect**	….	x	xx
		GN + V+GNP			
		*** La phrase à deux compléments**	….	x	xx
		GN + V+GN+GNP			
		*** La phrase impersonnelle**			
		Exemples :	x	xx	
		Il pleut. Il fait beau. Il faut+ infinitif			
		*** Les constituants du GN**			
		Les déterminants			
		- les articles définis/ indéfinis	….	x	xx
		- les adjectifs possessifs	….	x	xx
		- les adjectifs démonstratifs		….	x

Composantes de la compétence terminale	Objectifs spécifiques (habiletés)	Contenus et supports	2ème degré	3ème degré	
			3e/4e	5e	6e
		Le nom			
		- nom commun / nom propre	x	xx	
		- masculin / féminin	….	x	xx
		- singulier / pluriel	….	x	xx
		L'expansion du GN			
		- l'adjectif qualificatif	….	x	xx
		- le complément du nom		….	x
		- le complément de phrase :			
Intégrer les acquis liés aux règles de fonctionnement de la langue	* Utiliser les différentes structures de la phrase simple (suite).	le complément de lieu, de temps, de manière,	….	x	xx
		de but (pour + infinitif)	….	x	xx
		Les substituts du GN			
		les pronoms compléments : le / la / les		….	x
		les pronoms sujets : il / ils - elle / elles	….	x	xx
		- L'énumération avec « et »	x	xx	
		- Le comparatif avec « comme »		….	x
		- Le superlatif : le plus, la plus		….	x
		- Le gérondif : en + participe présent		….	x
		- Les adverbes : encore, toujours		….	x
		*** Les formes de phrases**			
		- La phrase affirmative	x	xx	
	* Utiliser les formes de phrases.	- La phrase négative avec ne…pas	x	xx	
		ne….plus	….	x	xx
		ne….jamais		….	x
		*** La phrase complexe**			
	* Utiliser des phrases complexes.	- la coordination par et / mais / ou		x	xx
		- la subordination avec parce que / car	….	x	xx
		- la relative avec qui	….	x	xx

L’oral - 7 -

Composantes de la compétence terminale	Objectifs spécifiques (habiletés)	Contenus et supports	2ème degré	3ème degré	
			3e/4e	5^{e}	6^{e}
Intégrer les acquis liés aux règles de fonctionnement de la langue	* Utiliser correctement les termes temporels.	- Aujourd’hui, maintenant, demain, hier, dans quelques jours…	….	x	xx
	* Utiliser correctement les formes verbales.	*** Le verbe**			
		- Les verbes du 1er groupe au présent, au passé composé, à l’impératif, au futur.	….	x	xx
		- Les verbes du 2e groupe au présent, au passé composé, à l’impératif, au futur.	….	x	xx
		- Les verbes usuels du 3e groupe au présent,	….	x	xx
		au passé composé, à l’impératif, au futur.		….	x
		- Verbes être et avoir au présent	….	x	xx
		- Verbes être et avoir au passé composé, au	….	x	xx
		futur	….	x	xx
		- Verbes pronominaux usuels au présent		….	x
		- Verbes pronominaux usuels au passé composé et au futur			
	* Choisir et utiliser le vocabulaire en rapport avec les thèmes étudiés.	**Thèmes** - Santé et bien-être - Environnement - Médias et nouvelles technologies - Paix et tolérance - Solidarité et citoyenneté - Travail et loisirs -Culture et découverte du monde - Initiative et projet			

3-2- Compétence terminale liée au savoir lire

Intégrer les mécanismes de base de la lecture pour lire des textes variés et rendre compte de sa compréhension.

Liens avec les compétences transversales

Pour comprendre un texte, l'élève doit être en mesure d'exploiter l'information, d'établir des liens entre ce qu'il sait déjà et ce qu'il découvre en lisant

L'information recueillie dans le cadre d'une lecture sera investie dans la réalisation d'une tâche, d'un projet…

Lecture - 1 –

Composantes de la compétence terminale	Objectifs spécifiques (habiletés)	Contenus et supports	2ème degré	3ème degré	
			3 e/4e	5e	6e
Intégrer les mécanismes de base nécessaires à une lecture vocale intelligible	* Lire des textes d'une manière fluide et intelligible. * Respecter la ponctuation dans l'oralisation d'un texte. * Utiliser l'intonation adéquate.	- Les règles de prononciation (voir l'oral)	….	x	xx
		- La ponctuation	….	x	xx
		- Les schémas intonatifs correspondant aux énoncés déclaratif, interrogatif exclamatif et impératif	…. ….	x x	xx xx
	*Respecter les liaisons et les enchaînements obligatoires.	- Les liaisons et les enchaînements obligatoires	….	x	xx
Mettre en œuvre des stratégies de lecture pour construire le sens d'un texte	* Lire silencieusement différents types de textes et types d'écrit. * Identifier la structure d'un texte. * Emettre des hypothèses de lecture et les vérifier. * Identifier les idées importantes, les événements dans un texte. * Mettre en relation des informations, des indices pour élaborer le sens d'un texte. * Justifier sa réponse par un relevé d'indices. * Utiliser des informations pour réaliser une tâche, un dossier, un projet... * Exprimer un point de vue suite à la lecture d'un texte.	- Textes : narratif, descriptif, injonctif, prescriptif, informatif			
		• Poème	x	x	x
		• Récit	….	x	xx
		• Dialogue	….	x	xx
		• Conte	….	x	xx
		• B.D.		x	xx
		• Texte documentaire	x	x	x
		• Mode d'emploi	….	x	xx
		• Recette	….	x	xx
		• Affiche	….	x	xx
		• Lettre		x	xx
		• Dictionnaire	….	x	xx
		• Tableau			x
		• Carte de géographie			x
		• Plan			x
		• E.mail			x

Lecture – 2 –

Composantes de la compétence terminale	Objectifs spécifiques (habiletés)	Contenus et supports		3ème degré	
				5e	6e
Apprécier une œuvre complète	* Choisir seul des ouvrages à lire dans une bibliothèque. * Participer à la constitution et à la gestion d'une bibliothèque de classe. * Réaliser des activités variées (illustration, dramatisation, production de contes…). * Faire profiter les autres de sa lecture.	• Comptes rendus • Illustrés • Contes • B.D. • Romans (pour enfants).			

3-3- Compétence terminale liée au savoir- écrire

Intégrer les acquis : savoirs, savoir-faire et savoir-être, pour produire des énoncés écrits variés et cohérents.

Liens avec les compétences transversales

L'acte d'écrire mobilise différentes compétences transversales selon la situation de communication et le type de texte à produire. L'élève est appelé à choisir des méthodes de travail efficaces.

En utilisant les TIC, il se familiarise avec les techniques de traitement de texte. Il est également appelé à coopérer lorsqu'il participe à des projets.

L'écrit - 1 -

Composantes de la compétence terminale	Objectifs spécifiques (habiletés)	Contenus et supports	2ème degré	3ème degré	
			3e/4e	5e	6e
Intégrer les acquis liés aux règles de fonctionnement de la langue	* Identifier la phrase et ses constituants	- Les deux constituants essentiels de la phrase.	x	xx	
	* Appliquer les règles d'accord	- La relation sujet/ verbe	x	xx	
		déterminant / nom	….	x	xx
		adjectif / nom	….	x	xx
	* Enrichir et réduire un GN	- Les constituants du GN			
		- Le nom propre / le nom commun	x	xx	
		- Le pronom personnel sujet	….	x	xx
		- Les déterminants :			
		articles	….	x	xx
		possessifs	….	x	xx
		démonstratifs		….	x
		- L'adjectif qualificatif			
		accord en genre et en nombre :	….	x	xx
		- adjectifs ayant la même forme au masculin et au féminin (rouge, rapide, habile…)	….	x	xx
		- adjectifs prenant un « e » au féminin (content (e), joli(e))	….	x	xx
		- adjectifs en « eux » au masculin et en « euse » au féminin (joyeux / joyeuse…)	….	x	xx
		- adjectifs qui changent de forme au féminin (neuf / neuve – gentil / gentille – beau / belle – bon / bonne…)			x

L’écrit - 2 -

Composantes de la compétence terminale	Objectifs spécifiques (habiletés)	Contenus et supports	2ème degré	3ème degré	
			3 e/4e	5e	6e
Intégrer les acquis liés aux règles de fonctionnement de la langue (suite 1)	* Identifier les constituants du GV * Enrichir et réduire un GV	- Les constituants du GV :			
		verbes transitifs/ intransitifs	….	x	xx
		le complément essentiel	….	x	xx
		le complément non essentiel	….	x	xx
	* Enrichir et réduire une phrase	- Les compléments de phrase :			
		le complément de lieu		….	x
		le complément de temps		….	x
		le complément de manière		….	x
	* Utiliser les types de phrases.	- Déclarative	x	xx	
		- Interrogative avec :			
		Est-ce que ? où ? quand ?	….	x	xx
		Qui ? pourquoi ?		x	xx
		- Exclamative	….	x	xx
		- Impérative		….	x
	* Utiliser les formes de phrases.	- La forme négative :			
		ne…pas,	x	xx	
		ne…plus,		x	xx
		ne…jamais		….	x
		- La forme affirmative	….	x	xx
	* Distinguer les trois temps : présent, passé composé, futur.	- La notion de temps : présent	x	xx	
		futur / passé composé	….	x	xx
		- Verbe à l’infinitif et verbe conjugué		….	x

Composantes de la compétence terminale	Objectifs spécifiques (habiletés)	Contenus et supports	2ème degré	3ème degré	
			3e/4e	5e	6e
Intégrer les acquis liés aux règles de fonctionnement de la langue (suite 2)		- Verbes être et avoir au présent*	….	x	
	* Utiliser les formes verbales étudiées.	au futur		x	xx
		au passé composé			x
		- Verbes usuels du type : chanter			
		au présent*	x	xx	
		au passé composé		x	xx
		au futur		x	xx
	* Réaliser des exercices de transformation et de corrélation.	- Verbes usuels du type : finir			
		au présent*	x	xx	
		au passé composé			x
		au futur			x
		- Verbes usuels du type : prendre			
		au présent*	x	xx	
		au passé composé		x	xx
		au futur			x
		- Verbes aller et faire			
		au présent*	x	xx	
		au passé composé			x
		au futur			x
		- Verbes dire, lire, écrire			
		au présent		x	xx
		au passé composé			x
		au futur			x
		- Verbe mettre			
		au présent*	x	xx	
		au passé composé		x	xx
		au futur			x
		- Verbes vouloir et pouvoir			
		au présent			x

* Les verbes signalés par un astérisque et étudiés en 4e année seront révisés lors de l’évaluation – consolidation des prérequis.

Composantes de la compétence terminale	Objectifs spécifiques (habiletés)	Contenus et supports	2ème degré	3ème degré	
			$3^e/4^e$	5^e	6^e
Intégrer les acquis liés aux règles de fonctionnement de la langue (suite 3)	- Utiliser les formes verbales au programme (suite).	- L'impératif des verbes en «er», des verbes usuels en «ir » et des verbes du 3e groupe étudiés			x
		- Les verbes pronominaux usuels en « er » au présent			x
	- Ecrire correctement les différentes graphies d'un même son.	s=ss=ç / s=z / c=q=k (1)	x	xx	
		M devant p ou b (1)	x	xx	
		é, et, er, ez	x	xx	
		g = gu / g = j	x	xx	
		- Le féminin des noms en ée / ue / ie		x	
		- Le pluriel des noms en s et x (eau, al, eu)	x	xx	
		- L'accord du verbe	….	x	xx
		- L'accord de l'adjectif (genre et nombre)	….	x	xx
		- Les homophones :			
		et / est			x
		son / sont			x
		a / à			x
		- L'infinitif après à , de , pour, sans, par			x
		- L'accord du participe passé employé avec être			x
	- Orthographier correctement des mots –outils (2) et des expressions invariables (2).	- Les mots – outils (2) :			
		d'abord, puis, ensuite , sans, quand, lorsque,	….	x	
		sous, loin, demain, aujourd'hui, maintenant,	….	x	
		soudain, très, toujours, alors, avant, après, tout	….	x	
		à coup, au bord de, enfin, pendant, parce que,	….	x	
		pourquoi, au milieu, combien, comment, tout	….	x	
		le temps, de temps en temps	….	x	

(1) Ces faits orthographiques ont été étudiés en 4e . Ils feront, cependant, l'objet d'une consolidation en 5e lors de l'évaluation des prérequis.
(2) Les mots-outils et expressions invariables seront étudiés au cours des séances de lecture.

Composantes de la compétence terminale	Objectifs spécifiques (habiletés)	Contenus et supports	2ème degré	3ème degré	
			3e/4e	5e	6e
Intégrer les acquis liés aux règles de fonctionnement de la langue (suite 4)		devant, derrière, tard, en retard, déjà, mieux,		….	x
		parfois, dehors, autrefois, plusieurs, souvent,		….	x
		trop, vers, surtout, longtemps, tôt.		….	x
	* Orthographier correctement le vocabulaire étudié(3).	- Les thèmes au programme (voir l'oral).		….	x

(3) La fixation du vocabulaire lié aux thèmes sera réalisée au cours des différentes activités de l'écrit.

La terminologie à introduire

Le nom propre / le nom commun
Le verbe
Le verbe conjugué
Le verbe à l'infinitif
Le sujet
Le déterminant
Le déterminant possessif (6ème)
Le déterminant démonstratif (6ème)
L'adjectif qualificatif
L'adjectif épithète, l'adjectif attribut (6ème)
Le complément essentiel
Le complément non essentiel
L'accord sujet- verbe

La forme affirmative
La forme négative
La phrase déclarative
La phrase interrogative
La phrase exclamative
La phrase impérative (6ème)
Le complément de phrase (5ème)
Le complément de lieu (6ème)
Le complément de temps (6ème)
Le complément de manière (6ème)

Composantes de la compétence terminale	Objectifs spécifiques (habiletés)	Contenus et supports	2ème degré	3ème degré	
			3e/4e	5e	6e
Mettre en œuvre des stratégies d'écriture : planifier, mettre en texte et réviser	* Respecter la structure du récit	- Le paragraphe		x	xx
		- Les caractéristiques formelles du récit : (situation initiale, situation intermédiaire, situation finale).		x	x
	* Respecter les règles de cohérence (la règle de répétition, la règle de non contradiction essentiellement)	- Les éléments de reprise :			
		• les pronoms personnels sujet		x	xx
		• les pronoms personnels COD			x
		• les substituts lexicaux (synonymes)		….	x
		- Les articulateurs :			
		d'abord, ensuite, puis, enfin, et, avant, après,	….	x	xx
		maintenant, demain, aujourd'hui, hier, la	….	x	xx
		semaine dernière, dans une semaine, la	….	x	xx
		semaine prochaine…	….	x	xx
	* Produire de courts dialogues. * Insérer un passage dialogué dans un récit.	- Les caractéristiques formelles du dialogue :			
		• tiret, deux points, disposition des répliques	….	x	xx
		• verbes introducteurs de parole		….	x
	* Insérer un passage descriptif dans un récit.	- Les éléments de description :			
		• l'adjectif qualificatif	….	x	xx
		• le complément du nom	….	x	xx
		• les termes de localisation	….	x	xx
	* Ecrire une lettre à un ami, à un parent…	- Les caractéristiques de la lettre • date, lieu • formule d'interpellation…			x

4- CHOIX METHODOLOGIQUES

4- 1- L'ORAL

- Ecouter – Comprendre - Parler

Créer un climat de détente et un bain de langue favorable à l'apprentissage du français

- L'activité prendra appui sur des contenus variés (chants, poèmes…) qui seront exploités en trois temps :
  - Ecoute attentive
  - Compréhension
  - Mémorisation / interprétation
- Dans le choix des supports, on tiendra compte non seulement du thème traité dans le module mais également des motivations des élèves et de leurs acquis linguistiques antérieurs.

Communiquer et s'exprimer en situation

- Les activités de communication et d'expression orale seront déclenchées et organisées à partir de situations de communication significatives qui, tout en favorisant la motivation des élèves et la manipulation de la langue, donneront du sens aux apprentissages en les contextualisant et contribueront au développement des compétences visées. Les supports seront aussi variés que possible. (B. D. Jeux de rôle, saynètes, textes, scènes mimées, enregistrement audio ou vidéo…).

L'enseignement / apprentissage comportera plusieurs phases :

- Une phase d'exploration de la situation favorisant les réactions spontanées des élèves, la recherche de solutions à la situation – problème posée et permettant
  - de réactiver les acquis antérieurs
  - de créer de nouveaux besoins langagiers
  - d'introduire des structures et un lexique nouveaux
- Une phase d'apprentissage systématique et structuré permettant la manipulation et le réemploi des nouveaux acquis dans des situations diverses visant leur fixation et leur articulation aux apprentissages antérieurs.
- Une phase d'intégration des acquis dans de nouvelles situations significatives pour développer la capacité de transfert chez l'élève.
- Une phase d'évaluation visant à mesurer le degré d'appropriation des acquis linguistiques et discursifs mis en place lors de l'apprentissage.

N. B. Les 4 phases indispensables à tout apprentissage ne sont pas toujours réalisables en une seule séance. Certains apprentissages nécessitent un temps beaucoup plus long.

4-2- LA LECTURE

- Lire des textes variés

C'est à partir de la fréquentation assidue de textes variés que les élèves de 5^{è} et de 6^{è} années se feront une idée de plus en plus précise des spécificités des différents types d'écrit.
La lecture reposera sur les deux principes essentiels suivants :
- l'importance à accorder à la lecture silencieuse, à la compréhension et à la qualité de la lecture vocale ;
- la complémentarité entre l'acte de lire et l'acte d'écrire.

L'apprentissage s'effectuera selon une approche interactive où des activités variées, orales et écrites, alterneront dans un dosage équilibré et où l'élève sera fortement impliqué. En effet, cette démarche devra permettre à l'apprenant :

a- d'explorer le texte pour recueillir des informations en mettant en relation des indices graphiques, sémantiques, syntaxiques…
b- de se familiariser progressivement avec les spécificités de certains types de textes et d'écrits.

Une fois intégrées, les informations recueillies constitueront des ressources aptes à permettre la construction du sens et favoriseront l'installation des compétences nécessaires à la production écrite.

- Lire pour prendre du plaisir

La lecture de textes de plus en plus longs (conte, nouvelle…) contribuera à développer chez l'apprenant le goût de lire et d'apprécier une œuvre complète.

La lecture de textes longs s'inscrit dans le cadre de l'entraînement des élèves à la mobilisation de l'ensemble des compétences acquises en lecture notamment en séance de bibliothèque.

- Lire pour s'informer

La lecture de textes informatifs (documentaires) permet de faire la synthèse des savoirs et savoir-faire abordés au cours des différents apprentissages (histoire, géographie, éveil scientifique, technologie…) et d'introduire de nouvelles informations susceptibles d'enrichir les connaissances des élèves. Cette lecture suscite la curiosité de l'élève et cultive « son désir d'en savoir plus».

- Lire pour agir

La lecture de textes injonctifs donnera à l'acte de lire une nouvelle dimension : celle d'inciter à l'action (confection d'objets, préparation de recettes…)
Lire un texte injonctif implique les opérations mentales suivantes :

- se représenter par anticipation l'image de l'objet à réaliser
- suivre scrupuleusement l'ordre d'exécution des actions.

4-3- L'ECRIT

- Produire des textes

L'approche par compétences trouve son expression privilégiée dans **une pédagogie de résolution de problèmes** et dans **une pédagogie du projet** dans la mesure où elle exige de l'apprenant la mobilisation de ses savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Le projet constitue, en effet, un contexte dans lequel les compétences visées s'actualisent et s'exercent. Sa réalisation permet de mettre en œuvre et de développer progressivement, sinon la totalité des compétences transversales, du moins celles qui sont estimées fondamentales dans le contexte d'apprentissage d'une langue étrangère (*communiquer de façon appropriée*) : **le projet d'écriture** a été retenu pour la construction du savoir-écrire de l'élève.

D'autre part, pour développer ce savoir-écrire, le principe de l'interaction entre les différentes activités de la discipline sera adopté : les activités de l'oral, de la lecture et de l'écrit concourront au développement de cette compétence.

Toutefois, des séances spécifiques à l'expression écrite seront consacrées à des activités qui aideront progressivement les apprenants à se doter de cette capacité de production d'un texte structuré.

L'articulation des trois activités de la discipline (oral, lecture, écrit) prendra en considération le vécu des élèves et leurs relations au milieu où ils vivent.

*** Le rôle de l'enseignant**

Par son attitude souple et bienveillante, l'enseignant valorisera les efforts des élèves en respectant les rythmes des apprentissages et en diversifiant les modalités de soutien et d'accompagnement.

*** Le rôle de l'élève**

Etant au centre de l'apprentissage, l'élève s'engagera, dans une atmosphère de non-compétitivité, à mobiliser ses savoirs, ses savoir-faire et ses savoir-être et à améliorer sa capacité d'écrire.

- Réfléchir sur le fonctionnement de la langue

Les apprentissages liés à la réflexion sur la langue occuperont une place plus importante qu'au degré précédent. A ce stade, l'acquisition de compétences grammaticales se fera de manière explicite.

Les activités de syntaxe, ne seront pas conçues comme des activités autonomes mais comme un ensemble d'outils à mettre au service de l'amélioration de la qualité de l'expression dans ses deux dimensions : orale et écrite.

* L'activité de grammaire en particulier visera essentiellement la réflexion sur des faits de langue qui auront été manipulés à l'oral comme à l'écrit.

* L'appropriation progressive des formes verbales se fera par le biais d'exercices variés de manipulation orale et écrite débouchant sur une production écrite personnelle. Les paradigmes de conjugaison seront progressivement construits par les élèves et leur appropriation n'interviendra qu'au terme des activités de manipulation.

* L'étude de chacune des notions orthographiques inscrites au programme sera étudiée de la façon suivante :
- une étude comparative qui permettra à l'élève de prendre conscience des analogies et/ ou des différences entre des faits orthographiques et ce, par le recours à l'observation de supports présentés par le maître ou construits par les élèves
- des exercices visant l'appropriation des faits orthographiques par l'élève.

* La mise en place du contenu linguistique (grammaire, conjugaison, orthographe) donnera lieu à :

a- des activités d'exploration visant la découverte progressive du fait linguistique ;
b- des activités de systématisation et de structuration visant l'appropriation du fait linguistique découvert et la détermination de son rôle par rapport à d'autres faits de langue ;
c- des activités d'intégration visant la mobilisation des nouveaux acquis dans des productions personnelles ;
d- des activités d'évaluation visant à mesurer le degré de maîtrise des nouveaux apprentissages.

5- EVALUATION*

Dans le cadre de l'approche par compétences, l'appréciation des aptitudes et des acquis des élèves se fait à partir d'une évaluation continue.

Les informations recueillies, à la suite de cette évaluation, serviront à établir un diagnostic et à mettre en place un dispositif de remédiation pour, d'une part, combler les lacunes enregistrées chez les élèves et d'autre part, réguler l'action pédagogique du maître.

Ces informations offrent , en outre, l'occasion à l'enseignant de faire le point avec l'apprenant sur les performances de ce dernier et de choisir avec lui une stratégie de remédiation appropriée.

L'évaluation des acquis a des fonctions différentes selon les moments où elle est réalisée :

- E*n début d'année, l'évaluation a une fonction d'orientation*. Elle permet d'établir un diagnostic portant sur les apprentissages fondamentaux de l'année précédente (prérequis) qui doivent en cas de besoin faire l'objet d'une remédiation avant le commencement des apprentissages nouveaux.

- E*n cours d'année/de degré*, *l'évaluation a une fonction de régulation* . Elle vise à identifier les erreurs importantes et récurrentes et à prévoir la/les remédiation(s) adéquate(s) ;

- A *la fin d'un degré*, *l'évaluation a alors une fonction certificative* : il s'agit de faire un bilan des acquis résultant des apprentissages censés être assurés en vue de prendre une décision quant à l'accès (ou non) de l'apprenant au degré supérieur.

Pour être significative et utile, l'évaluation doit porter sur les *compétences de base* dont la maîtrise est reconnue comme indispensable à la poursuite des apprentissages ultérieurs.

---

* Le processus : Evaluation- diagnostic- remédiation, est développé dans les documents suivants :
- Evaluation – guide de l'enseignant
- Module de formation n° 4 (1ère et 2ème parties)

5-1- L'ORDINOGRAMME

L'ordinogramme a pour fonction d'aider les maîtres à retrouver sous une forme structurée et hiérarchisée les compétences de base (C.B.) que les élèves doivent absolument maîtriser pour réaliser les performances attendues au terme d'un degré ou d'une année.

Les performances attendues en **lecture** au terme de la 6e et de la 5e années nécessitent la maîtrise par les élèves des 3 compétences de base de la sphère 3.

Les performances attendues à **l'écrit** au terme de la 6e et de la 5e années nécessitent la maîtrise par les élèves des 9 compétences de base des sphères 2 et 3.

Les performances attendues à **l'oral** au terme de la 6e et de la 5e années nécessitent la maîtrise par les élèves des 7 compétences de base des sphères 1 et 2.

	CB5. Produire un énoncé en employant le vocabulaire correspondant à la situation de communication pour raconter, décrire, informer, s'informer en utilisant (à l'écrit) l'un des types d'écrit étudiés au programme. ↑	
	CB4. Utiliser dans une production personnelle les formes et les types de phrases inscrits au programme. ↑	**CB4.** Porter un jugement ou exprimer un point de vue sur le contenu d'un texte. ↑
	CB3. Produire* un énoncé en employant le temps correspondant à la situation de communication présent, futur, passé composé et présent de l'impératif. ↑	**CB3.** Sélectionner et / ou traiter les informations essentielles contenues dans un texte pour répondre à une question de compréhension et / ou pour justifier une réponse . ↑
CB2. Utiliser dans un énoncé personnel en adéquation avec la situation de communication les schémas intonatifs correspondant aux énoncés déclaratif, interrogatif et exclamatif. ↑	**CB2.** Produire* un énoncé en respectant les règles d'accord sujet/verbe / déterminant-nom / adjectif-nom. ↑	**CB2.** Lire un texte à haute voix et de manière intelligible en respectant les enchaînements obligatoires et les pauses et en utilisant l'intonation adéquate. ↑
CB1. Produire dans une situation de communication et en réponse à une sollicitation externe des énoncés intelligibles (prononciation adéquate des phonèmes, articulation claire des syllabes et des mots et respect des enchaînements obligatoires). ↑	**CB1.** Produire un énoncé en employant selon la situation de communication des structures de la phrase simple avec ou sans expansion et /ou la phrase complexe. ↑	**CB1.** Lire et écrire correctement, dans un énoncé significatif, des mots d'usage étudiés. ↑
Sphère d'activités (n°1) Oral	**Sphère d'activités (n° 2) commune à l'oral et à l'écrit**	**Sphère d'activités (n°3) Ecrit**

N.B. Ce tableau, doit être lu de bas en haut.

* Par produire, il faut entendre « produire dans une situation de communication significative pour l'élève ».

5-2 – LES PERFORMANCES ATTENDUES

La performance attendue constitue dans ce programme **l'indicateur de mesure** qui témoigne du degré de maîtrise de **la compétence terminale** liée à l'oral, à la lecture et à l'écrit (production).

5-3– LES CRITERES D'EVALUATION ET LEURS INDICATEURS

Dans le cadre d'une pédagogie de l'intégration progressive, les critères d'évaluation évoluent avec le niveau d'étude :

- un même critère minimal peut au fil du temps devenir plus exigeant (exemple : la correction orthographique ne concernera pas certaines difficultés dans les premières années (3e, 4e) parce que trop complexes ou non encore traitées) ;
- des critères de perfectionnement à un certain niveau d'étude peuvent devenir des critères minimaux plus tard.

* Enoncés des performances

a/ L'expression orale

Performance attendue à la fin du 3e degré (6ème A.)

Au terme de la 6e année de l'enseignement de base, l'élève sera capable de communiquer avec un tiers dans le cadre d'une situation significative liée aux thèmes traités pour rendre compte d'un événement et décrire une personne, un animal ou un lieu en rapport avec l'événement, et ce en respectant les spécificités du code oral*.



Performance attendue à la fin de la 5e année

Au terme de la 5e année de l'enseignement de base, l'élève sera capable de communiquer avec un tiers dans le cadre d'une situation significative liée aux thèmes traités pour rendre compte d'un événement, dans le cadre d'un court dialogue, en respectant les spécificités du code oral.

* Se référer aux critères d'évaluation.

5-3-1- Critères d'évaluation de l'oral

A- Critères minimaux

C1- Adéquation avec la situation de communication

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :
- manifeste sa compréhension par la réalisation de la tâche demandée dans la consigne.
- utilise le vocabulaire approprié à la situation
- applique les règles sociales d'utilisation de la langue (exemple : le tutoiement / le vouvoiement / les formules de politesse…).

C2- Correction phonétique

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :
- prononce et articule correctement les phonèmes rendant son message intelligible
- respecte l'intonation correspondant à un énoncé déclaratif, interrogatif, exclamatif et impératif
- réalise les liaisons et les enchaînements obligatoires.

C3- Correction linguistique

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :
- agence correctement les mots dans les phrases produites
- utilise correctement les formes verbales étudiées

C4- Cohérence de l'énoncé

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :
- utilise, dans l'énoncé produit (récit, dialogue, passage descriptif…), les articulateurs temporels, les substituts…étudiés
- justifie correctement un point de vue ou un avis.

Remarque : tenir compte des spécificités du code oral qui tolère la répétition, la succession d'informations, le recours à la mimique et à la gestuelle pour préciser un énoncé.

B- Critères de perfectionnement

C5- Originalité des idées

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :
- fait preuve d'imagination, de créativité.
- utilise un vocabulaire riche, varié…

C6– Fluidité de l'expression

Ce critère est atteint lorsque l'élève :
- s'exprime avec aisance (couramment et de façon expressive)
- accompagne son énoncé d'une gestuelle appropriée
- adopte une attitude et un ton en adéquation avec la situation (joie, tristesse, colère, hésitation…).

b/ La lecture

Performance attendue à la fin du 3e degré (6ème année)

Au terme de la 6e année de l'enseignement de base, l'élève sera capable de lire des textes variés (récit, dialogue, documentaire, BD, mode d'emploi) :

- à haute voix et de façon intelligible ;
- silencieusement, pour construire le sens du texte en mettant en relation des indices et pour répondre à des questions de compréhension globale, de compréhension du vocabulaire ainsi que des questions appelant une justification des réponses et un dépassement du texte.



Performance attendue à la fin de la 5e année

Au terme de la 5e année de l'enseignement de base, l'élève sera capable de lire des textes variés (récit, dialogue, documentaire, recette) :

- à haute voix et de façon intelligible ;
- silencieusement pour répondre à des questions
    - de compréhension globale (3 questions au moins)
    - de compréhension du vocabulaire (3 mots ou expressions au moins)

  et à des questions appelant :
    - une justification
    - un dépassement du texte.

5-3-2- Critères d'évaluation de la lecture

A- Critères minimaux

C1- Qualité de la lecture vocale

Ce critère est atteint pour tout texte oralisé dans lequel l'élève :

- prononce et articule correctement l'énoncé de façon à le rendre intelligible
- respecte la ponctuation forte en y faisant correspondre le schéma intonatif adéquat
- réalise les liaisons obligatoires.

C2- Compréhension globale

Ce critère est atteint lorsque l'élève manifeste sa compréhension d'un texte en répondant à des questions sur :

- les principaux événements, les personnages, le lieu…
- le type d'écrit (récit, B.D., dialogue, recette, texte documentaire).

C3- Compréhension du vocabulaire

Ce critère est atteint lorsque l'élève rend compte de sa compréhension des mots et/ou expressions en :

- utilisant des synonymes ou en donnant une explication simple
- complétant une phrase par le mot adéquat
- utilisant le mot de sens contraire.

C4- Justification d'une réponse

Ce critère est atteint lorsque l'élève justifie une réponse par :

- le choix d'un item présenté dans un Q.C.M.
- un relevé d'indices explicites ou implicites dans un texte
- le recours au titre, aux illustrations…

B- Critères de perfectionnement

C5- Fluidité de la lecture

Ce critère est atteint pour toute lecture orale, rapide et expressive.

C6- Dépassement du texte

Ce critère est atteint lorsque l'élève :

- donne un avis personnel sur le comportement d'un personnage, sur les événements relatés dans le texte…
- dégage une morale/ une valeur
- propose un prolongement ou une autre fin au texte.

c/ L'écrit

Performance attendue à la fin du 3e degré (6ème année)

Au terme de la 6e année de l'enseignement de base, l'élève sera capable de produire, dans le cadre d'une situation de communication, un récit d'au moins 8 phrases intégrant un court passage descriptif en mobilisant les acquis liés aux thèmes traités et aux caractéristiques des textes narratif et descriptif.



Au terme de la 5e année de l'enseignement de base, l'élève sera capable de produire, dans le cadre d'une situation de communication, un récit d'au moins 6 phrases dont 2 répliques en mobilisant les acquis liés aux thèmes traités et aux caractéristiques du texte narratif et du ialogue.

5-3-3- Critères d'évaluation de l'écrit

A- Critères minimaux

C1- Adéquation avec la situation de communication

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :

- produit le nombre de phrases demandé ou plus
- manifeste sa compréhension en réalisant la tâche demandée
- utilise le vocabulaire approprié à la situation de communication.

C2- Lisibilité de l'écriture

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève respecte les normes au niveau des lettres minuscules et majuscules.

C3- Correction linguistique

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :

- agence correctement les mots dans les phrases produites
- respecte les accords étudiés
- écrit correctement les formes verbales étudiées
- utilise la ponctuation forte : point, point d'interrogation (5^è/6^è) et point d'exclamation (6^è).

C4- Correction orthographique

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève écrit correctement le lexique et les mots-outils étudiés.

C5- Cohérence du texte

Ce critère est atteint pour tout texte dans lequel l'élève :
- emploie correctement les substituts pour éviter les répétitions
- fait progresser les événements dans son récit
- ne fait pas de contradiction
- introduit opportunément des répliques (5^{è}/6^{è})
- introduit opportunément un passage descriptif (6^{è}).

B- Critères de perfectionnement

C6- Originalité des idées

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :
- présente des événements insolites, drôles, inattendues…
- fait preuve de créativité dans sa production
- utilise un vocabulaire riche.

C7- Présentation matérielle

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :
- présente une copie propre sans ratures ni surcharge
- respecte les caractéristiques formelles du type d'écrit demandé.